



**ANNEXE 1 (Arrêté préfectoral du 24/06/2025)
FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE FEUX DE PLEIN AIR OU ÉCOBUAGE**

La demande concerne : ☐ un brûlage de chaumes ☐ un brûlage de déchets verts forestiers
☐ un écobuage ☐ un brûlage de déchets verts agricoles

1 – le demandeur

NOM – PRENOM – Téléphone(s) :

Adresse du domicile :

2 – terrains concernés par le brûlage

COMMUNE	Lieu-dit	Section	N° parcelle	Superficie (ha)

Distance des bois les plus proches (mesurée en ligne droite).....mètres.

Distance des habitations les plus prochesmètres.

3 – Période prévue pour le brûlage : du / / au / /

4 – Propriétaire(s) des terrains concernés (si plusieurs propriétaires, mentionner les informations pour chacun d'entre eux).

NOM(s) – Prénom(s) - Téléphone(s) :

Adresse(s) du domicile :

5 – Pièces à joindre à votre déclaration

☐ un plan de situation au 1/25000 (format A4).

6 – Signature de la déclaration

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Déclaration établie le : / / à :

Nom et qualité du déclarant :

Signature

Récépissé de déclaration

Cadre réservé à la mairie

N° d'enregistrement : /

Année

Numéro

Formulaire reçu le :

Cachet de la mairie

copie à transmettre par la mairie au SDIS41 et forces de l'ordre :

codis41@sdis41.fr et corg.ggd41@gendarmerie.interieur.gouv.fr et ddpn41-em@interieur.gouv.fr